

Les sujets évoqués en séance du 1er octobre 2013

Télétransmission des documents budgétaires

La télétransmission des délibérations et arrêtés est effective depuis le 1^{er} janvier 2010. En date du 20 septembre 2013, la préfecture propose la télétransmission des documents budgétaires que sont les budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s) et compte administratif. Un avenant à la convention de 2009, doit être signé. Après discussion, le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de cette nouvelle procédure.

Outil de pointage des services périscolaires

Présentation par Mr GASSEAU (association ICP) d'un nouvel outil de pointage « Cantine » et « Garderie », nécessitant la mise en place du logiciel « GALGEC ». Le coût de ce service s'élève à 450 € par an, auquel il convient d'ajouter l'achat de matériels : douchette pour 250 € et ordinateur pour 500 € pièce. Un contact a également été pris auprès de SEGILOG (prestataire informatique) pour connaître son offre de service dans ce domaine. Quel que soit le prestataire, le coût ne devrait pas excéder les 2 100 € TTC. Il est proposé aux élus de revoir ce dossier d'ici la fin de l'année pour une mise en application au mois de janvier.

Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture

La convention vise l'engagement de la Chambre d'Agriculture à assurer un appui méthodologique à notre commune pour l'élaboration d'un projet agricole de territoire et pour l'animation des actions de développement agricole qui en découleront. Cette convention, établie sur le territoire « Baugeois Vallée » prévoit un travail en trois phases :

- 1) l'élaboration d'un état des lieux de l'agriculture partagée par les agriculteurs et les élus,
- 2) la définition d'un projet agricole de territoire (enjeux, axes stratégiques et plan d'actions),
- 3) l'organisation d'actions répondant aux attentes des agriculteurs locaux et des élus.

Des réunions ont déjà été organisées notamment une à Baugé avec la présence d'agriculteurs de la commune. Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de cette démarche.

Rapports d'activités 2012 de la communauté de communes des Portes de l'Anjou et du SPANC

Ces documents sont mis à la disposition des élus qui pourront en prendre connaissance afin qu'ils soient approuvés lors de la prochaine séance.

Approbation du rapport annuel 2012 du SICTOM et du S.I.A.E.P. Miré-Morannes

Ces rapports publics restent consultable en mairie pour informer les usagers. En l'absence de remarque, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces rapports.

Nomination des représentants communaux au S.I.A.E.P. de la Sarthe Angevine

L'arrêté préfectoral du 31 mai 2013 a prononcé la fusion, au 1er janvier 2014, du S.I.A.E.P. Miré-Morannes avec celui de Châteauneuf-sur-Sarthe/Juvardeil. De cette fusion naît un nouveau syndicat dénommé le S.I.A.E.P. de la Sarthe Angevine. Le conseil municipal prend acte de cette décision et décide, après vote, de nommer au 1er janvier

2014, messieurs DAVY Jean-Luc et LEBRUN Marcel, délégués titulaires, monsieur DENIS Jean-Claude, délégué suppléant.

Contrats de location de l'antenne médicale

L'arrivée de 3 médecins de Morannes, les docteurs MAZÉ, BROSSARD et MAINGUY (permanences à raison de quatre demi-journées par semaine au plus tard début novembre), nécessite d'établir un contrat de location pour le local situé au 7 rue de la Fraternité. A l'unanimité le conseil municipal acte :

- 1) l'établissement des deux contrats de location pour les généralistes et pour les infirmières
- 2) pour fixer le loyer des généralistes à la somme de 50 € mensuel.
- 3) pour fixer le loyer des infirmières en concertation avec ces dernières.

Association des Maires de France : Demande de suppression de l'article 63 de la loi ALUR (rajoutée à l'ordre du jour)

L'association des Maires de France attire notamment l'attention des élus communaux sur l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dit "ALUR". Ainsi les députés ont admis le transfert « de plein droit » de la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes, sans que l'avis des maires ne soit requis. Considérant ce projet inacceptable, le conseil municipal vote à l'unanimité une délibération exprimant son désaccord et sa ferme opposition au transfert automatique cette compétence. Par ailleurs apporte son soutien aux actions engagées localement et de leur propre initiative par les élus ruraux pour défendre cette même position. Et enfin demande la suppression pure et simple de l'article 63 du projet de loi pour [l'accès au logement et un urbanisme rénové](#) (dit « ALUR »).

Rythmes scolaires

Les élus sont informés du projet d'intervention de l'association des Maires Ruraux de France auprès du gouvernement au sujet de la réforme sur les rythmes scolaires. Pour la rentrée 2014-2015, l'association souhaiterait notamment le report des aides, l'assouplissement du taux d'encadrement, la possibilité pour les communes de proposer des activités périscolaires gratuites grâce à un allègement de leurs charges financières. Dossier à suivre.

Inauguration de la station d'épuration

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration sera organisée le vendredi 22 novembre 2013 à 11h00. Elle sera suivie de portes ouvertes prévues le vendredi après-midi de 15h00 à 18h00 et le samedi matin de 10h00 à 13h00.

Questions diverses :

- **Projet de plate-forme de stockage** : les agents du service technique souhaiteraient construire une plate-forme de stockage sur le site de la station d'épuration. Ce lieu pourrait recevoir divers matériaux. Des devis ont été demandés pour la matière nécessaire à la construction de cette plate-forme. Le coût total pourrait s'élever à environ **5 000 €**.
- **Cérémonie du 11 novembre** : elle sera organisée le lundi 11 novembre à 9h30 au cimetière. Une invitation est à envoyer aux anciens combattants.
- **Installation du nouveau jeu** : Il sera prochainement installé rue des Eglantines.